

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي

Direction des Ressources Humaines

مديرية الموارد البشرية

Alger, le

16 FEV. 2022



Avis aux candidats en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire au titre de l'année 2022

Il est porté à la connaissance des candidats en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire au titre de l'année 2022 que le calendrier relatif à l'organisation de la deuxième (2^{ème}) et la troisième (3^{ème}) session des commissions régionales de l'habilitation universitaire est fixé comme suit :

1- Calendrier relatif à l'organisation de la deuxième (2^{ème}) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire:

- Dimanche 24 avril 2022** : Annonce de l'ouverture de la deuxième (2^{ème}) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire.
- du lundi 02 au dimanche 15 mai 2022** : Dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique « PROGRÈS ».
- du lundi 16 au dimanche 22 mai 2022** : Validation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les chefs d'établissements.
- du lundi 23 au dimanche 29 mai 2022** : Évaluation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les commissions régionales de l'habilitation universitaire.

- ❑ **lundi 30 mai 2022** : Délibérations des commissions régionales de l'habilitation universitaire et transmission à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par les présidents des conférences régionales des universités les procès verbaux portant les résultats de l'habilitation universitaire.
- ❑ **Mercredi 01 juin 2022** : Élaboration et signature de l'arrête portant proclamation des résultats de la deuxième (2^{ème}) session de l'habilitation universitaire.
- ❑ **du jeudi 02 au jeudi 09 juin 2022**: Ouverture de la plateforme numérique pour le dépôt des recours.
- ❑ **Du samedi 11 au samedi 18 juin 2022**: Étude des recours par les commissions régionales de l'habilitation universitaire.
- ❑ **Dimanche 19 juin 2022** : Délibérations des commissions régionales de l'habilitation universitaire et transmission à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par les présidents des conférences régionales des universités les procès verbaux portant les résultats des recours.
- ❑ **Mardi 21 juin 2022** : Élaboration et signature de l'arrête portant proclamation des résultats de l'habilitation universitaire, après recours.

2- Calendrier relatif à l'organisation de la troisième (3^{ème}) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire:

- ❑ **Dimanche 25 septembre 2022** : Annonce de l'ouverture de la troisième (3^{ème}) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire.
- ❑ **du dimanche 02 au samedi 15 octobre 2022** : Dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique « PROGRÈS ».
- ❑ **du dimanche 16 au samedi 22 octobre 2022** : Validation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les chefs d'établissements.
- ❑ **du dimanche 23 au samedi 29 octobre 2022** : Évaluation des dossiers de candidature via la plateforme numérique par les commissions régionales de l'habilitation universitaire.



- ❑ **Dimanche 30 octobre 2022** : Délibérations des commissions régionales de l'habilitation universitaire et transmission à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par les présidents des conférences régionales des universités les procès verbaux portant les résultats de l'habilitation universitaire.
- ❑ **Mercredi 02 novembre 2022** : Élaboration et signature de l'arrête portant proclamation des résultats de la troisième (3^{ème}) session de l'habilitation universitaire.
- ❑ **du jeudi 03 au jeudi 10 novembre 2022**: Ouverture de la plateforme numérique pour le dépôt des recours.
- ❑ **du samedi 12 au samedi 19 novembre 2022**: Étude des recours par les commissions régionales de l'habilitation universitaire.
- ❑ **Dimanche 20 novembre 2022** : Délibérations des commissions régionales de l'habilitation universitaire et transmission à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique par les présidents des conférences régionales des universités les procès verbaux portant les résultats des recours.
- ❑ **Mercredi 23 novembre 2022** : Élaboration et signature de l'arrête portant proclamation des résultats de l'habilitation universitaire, après recours.

